

## **DICI de la gestion sous mandat**

### **Gestion Sous Mandat sous recommandation de Rothschild & Co Asset Management Europe**

Dans le cadre de la « Gestion Sous Mandat », Abeille Vie gère en votre nom et pour votre compte la répartition des sommes qui y sont investies en suivant les conseils de la société de gestion Rothschild & Co Asset Management Europe.

Les unités de compte sur lesquelles votre épargne est investie pour ce mode de gestion peuvent provenir :

1 -de supports de la « Gestion Libre » éligibles à ce mode de gestion. Vous trouverez les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) ou les documents présentant les caractéristiques principales sur : <https://www.aviva.fr/particulier/epargne/placement-financier/cotations-fonds.html>

2 -d'une sélection de supports exclusive à la « Gestion Sous Mandat » définie par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Vous trouverez ci-après les DICI ou les documents présentant les caractéristiques principales des fonds appartenant à cette sélection.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co Conviction Credit Euro

Compartiment de la SICAV R-co  
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0007008750 ( Action C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro », le compartiment a pour objectif de gestion sur une durée de placement recommandée de 3 ans minimum, d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indicateur de référence Markit iBoxx € Corporates, revenus réinvestis. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie du portefeuille repose sur la recherche de sources de valeur ajoutée sur l'ensemble des leviers de la gestion produits de taux. Les stratégies mise en place reposent sur le positionnement en termes de sensibilité sur la courbe des taux et l'allocation sur les différents émetteurs. Ces stratégies sont définies suivant une allocation géographique et sectorielle, la sélection des émetteurs et des émissions. Les décisions d'allocation sont prises en fonction de la compréhension des phénomènes macro-économiques, auxquelles s'ajoute une analyse fine des problématiques sectorielles et micro-économiques.

Le compartiment est investi en obligations, titres de créances négociables, à taux fixe, variable ou révisable, en obligations subordonnées (dont 20% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles), en titres participatifs, en obligations indexées, de haute qualité de signature (équivalente à "Investment grade"), et jusqu'à 10% maximum en obligations convertibles. Ces obligations pourront être de toutes échéances, d'émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques (dont 10% maximum en dettes des pays hors OCDE). Le compartiment peut également être investi jusqu'à 10% de son actif en obligations de signature spéculative (dites à "Haut Rendement"), et jusqu'à 100% maximum en obligations *callable* et *putable*. Le compartiment peut devenir détenteur d'actions (jusqu'à 5% maximum de l'actif net) suite à la restructuration de la dette d'un émetteur ou à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles.

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce compartiment est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète principalement son positionnement sur les produits de dettes privées tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et +8.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

En vue de réaliser son objectif de gestion, notamment dans le pilotage de sa sensibilité et du risque de crédit du portefeuille, le compartiment pourra avoir recours dans la limite de 100 % de son actif, à titre de couverture et/ou d'exposition, à des instruments financiers à terme (notamment des dérivés de crédit, futures options, swaps de performance et change à terme), et à des titres intégrant des dérivés.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux (via des titres, OPCVM, opération sur marché à terme) permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

\* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

- Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	0,72%
--------------------------------------	-------

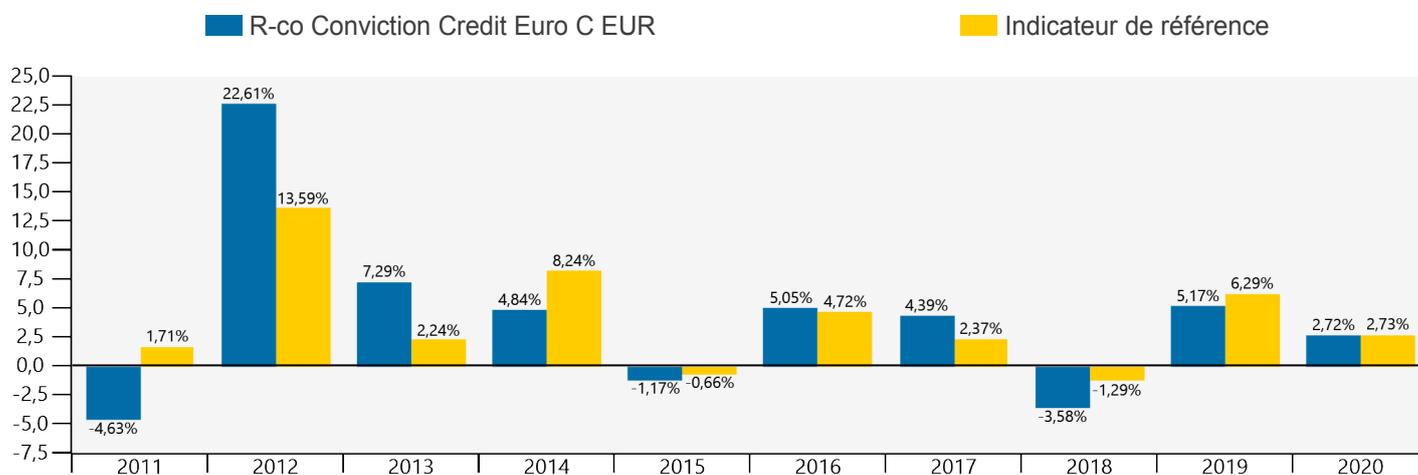
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2019.

Les Actions « C EUR » ont été créées le 08/11/2019.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce compartiment de la SICAV a été créé à l'occasion de la fusion absorption du FCP R-co Euro Crédit le 08 novembre 2019. La part C EUR dudit FCP a été créée le 22 février 1997 et est devenue la catégorie d'action C EUR de ce compartiment.

Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 mars 2021.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Absolu

Ce FIA est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0007027404

## Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, une performance positive, tout en s'efforçant de ne pas dépasser, sur le même horizon, une volatilité annuelle moyenne de 3.5%. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Il met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire reposant sur une allocation en termes de classes d'actifs (principalement obligataires), de zones géographiques et de styles de gestion puis sur la sélection d'OPC sous-jacents représentatifs des stratégies choisies. La gestion développée est de type "rendement absolu", les stratégies mises en oeuvre visent à générer une performance non liée à une classe d'actif spécifique à un moment donné. Le FCP est géré de manière discrétionnaire avec une orientation privilégiée sur les marchés de taux. Aussi, aucune allocation stratégique ou décision de gestion liée à la composition d'un indice pouvant entraîner un biais directionnel structurel ou permanent sur les actions, les taux d'intérêt, le marché du crédit ou le change n'est définie.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en parts et/ou actions d'OPC, en fonction des opportunités de marché, sans prépondérance géographique et selon l'allocation globale suivante :

- Entre 70 et 100 % de son actif en OPC spécialisés dans les produits de taux : jusqu'à 100 % de son actif en OPC spécialisés sur le marché de taux, fixes, variables, émis par des Etats ou des émetteurs privés de toute qualité de signature et zone géographique (dont les OPC monétaires) ; jusqu'à 100% de son actif en OPC spécialisés dans les obligations indexées ; jusqu'à 30% de son actif en OPC spécialisés émis par des émetteurs privés non « Investment Grade » ; jusqu'à 50% de son actif en OPC spécialisés sur les obligations convertibles ; jusqu'à 20% de

son actif en OPC spécialisés sur obligations des pays d'émetteurs hors OCDE,

- Entre 0 et 30% de son actif en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux ou convertibles et/ou aux produits d'actions et/ou produits à performance absolue,

- Entre 0 et 10 % de son actif en OPC spécialisés dans les produits d'actions : de petites, moyennes et grandes capitalisations (de tout secteur et de toute zone géographique) ; émergentes ; des matières premières,

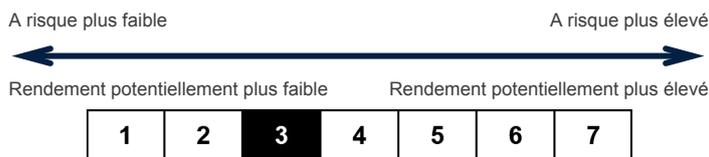
- Entre 0 et 10% de son actif en titres de créance, instruments du marché monétaire et obligations,

- Liquidités à titre accessoire. Le porteur pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% de l'actif. Le FCP pourra par ailleurs avoir recours à des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de devise, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. Les instruments financiers permettent au gestionnaire de piloter son exposition économique du portefeuille aux marchés des actions (10 % maximum en exposition et 40% maximum en couverture).

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce FIA est de 3 (volatilité comprise entre 2% et 5%) et reflète une politique de gestion discrétionnaire reposant sur une allocation en termes de classes d'actifs avec un objectif de volatilité annuelle moyenne de 3.5%.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,81%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

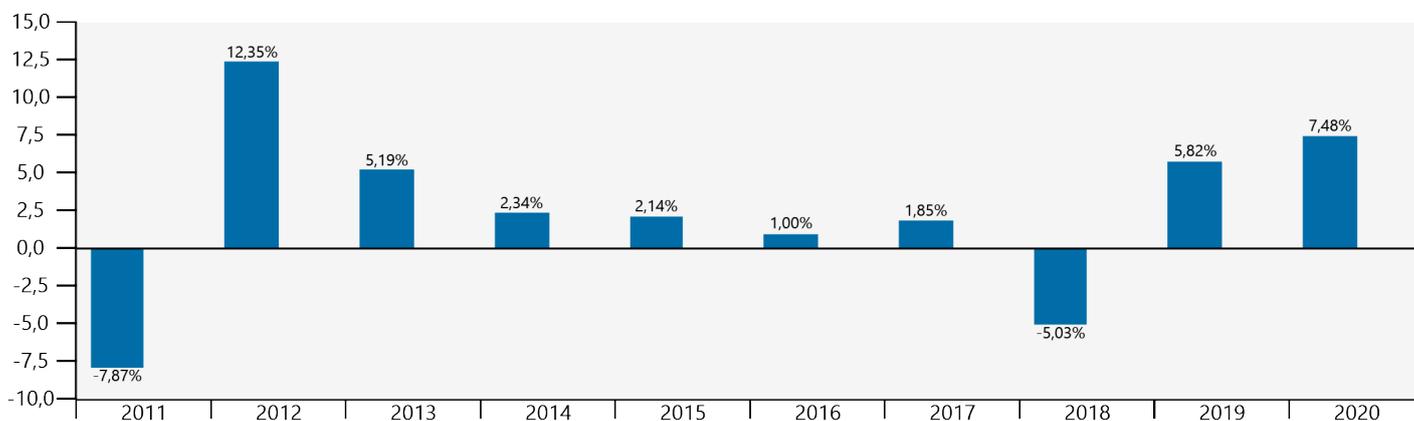
### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de ce FIA, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées

■ R-co OPAL Absolu



Ce FIA a été créé en 1998.

La Part a été créée le 13/10/1998.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire du FIA est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial  
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues

Il est à noter, à compter du 1er février 2012, la suppression de l'indicateur de référence.

dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du FIA ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16 avril 2021.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co Thematic Real Estate

Compartiment de la SICAV R-co  
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0007457890 ( Action C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment de classification « actions de pays de la zone euro » a pour objectif de gestion de réaliser, sur la durée de placement recommandée supérieure ou égale à 5 ans et en investissant en actions de sociétés françaises du secteur immobilier et de foncières européennes, une performance, nette de frais de gestion, en ligne avec celle de son indice de référence (l'indice immobilier IEIF Eurozone net coupons réinvestis (Institut d'Epargne Immobilière et Foncière)) doublée d'une volatilité inférieure à la moyenne des fonds spécialisés sur ce secteur. L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La stratégie d'investissement du compartiment repose sur l'identification des tendances longues qui forment les cycles immobiliers. Cette exigence prospective est sous-tendue par une analyse conjoncturelle qui agrège les différents indicateurs avancés du marché et permet de sélectionner les véhicules les plus appropriés. Le compartiment peut investir entre 80 et 100% de son actif en actions. Ces actions sont, au moins à 80% des titres français et de sociétés de la zone euro. L'exposition au risque de change, hors zone euro est limitée à 10% maximum de l'actif. Pour 20% au maximum de l'actif, l'exposition peut porter sur des produits de taux. Les critères d'investissement reposent sur des indicateurs de croissance du patrimoine, de performance de l'exploitation, de multiples de valorisation et de la couverture de risque de hausse des taux. La stratégie du compartiment est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs, cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les proportions suivantes :

- entre 80 et 100% sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un des pays de la zone euro dont le marché français. Le risque de change ne peut excéder 10% de l'actif net pour un investisseur appartenant à la zone euro (il peut s'agir, par exemple, de titres de société hors zone euro, à la suite d'une Offre Publique d'Echange initiée par lesdites sociétés). Le compartiment sera investi sur un ou plusieurs marchés des actions de toutes tailles de capitalisation boursières (dont 60% maximum de l'actif net en petites capitalisations) émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro.

- entre 0 et 20% de titres de créance, instruments des marchés monétaires, obligataires et convertibles. Le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme et les Euro Commercial Papers), de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations convertibles, des obligations callable/puttable dont des make whole call, des obligations indexées, de toutes qualités de signature ou non notées (la quote-part maximale d'obligations High Yield et/ou non notées étant de 10%). La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

- entre 0 et 10% en parts ou actions d'autres OPCVM ou en part ou actions de FIA de droit français ou européen ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger respectant les quatre critères fixés par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

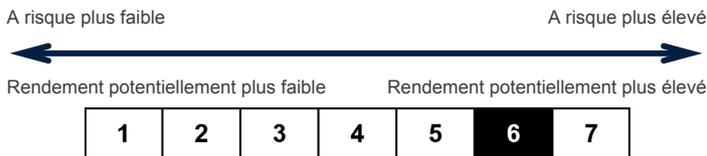
En vue de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra prendre des positions sur les marchés réglementés français et/ou des pays de la zone euro, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille sur les marchés des actions et des devises. Il n'y a pas de recherche de surexposition, de ce fait l'exposition totale (actions et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% de l'actif du compartiment. L'exposition globale du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 10%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL +2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de sociétés françaises du secteur immobilier et de foncières européennes.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,24%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

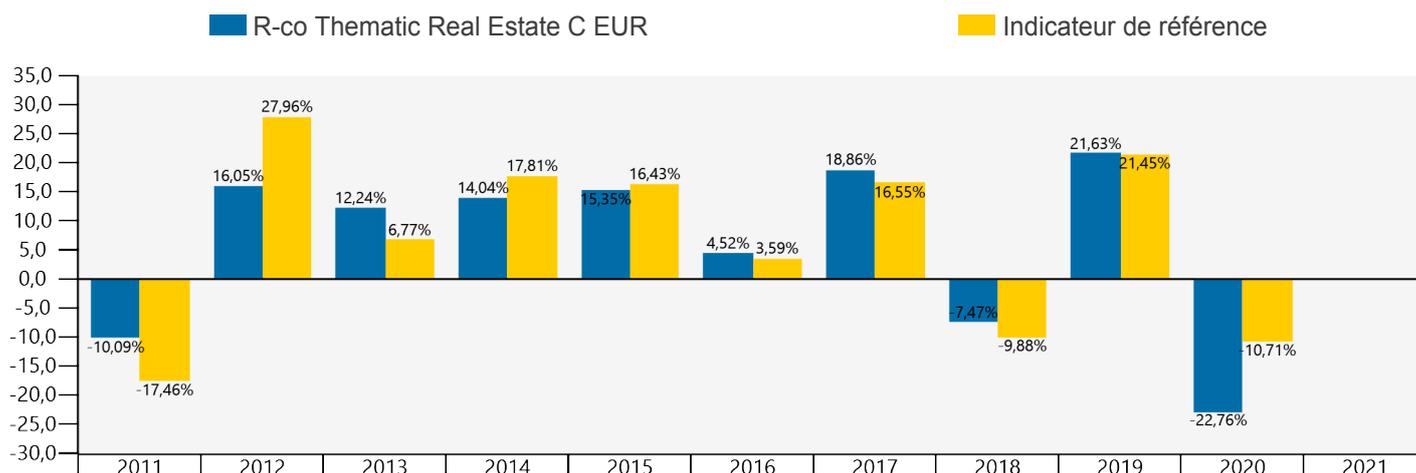
Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

15% de la surperformance annuelle nette de frais du compartiment par rapport à la performance de son indicateur de référence (IEIF Eurozone coupons nets réinvestis), à chaque clôture d'exercice. Toute sous-performance est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5

derniers exercices (cf. prospectus). La commission est cristallisée à la date de clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2018.

Les Actions « C EUR » ont été créées le 26/10/2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

Fiscalité : Support de contrats d'assurance vie.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce compartiment de la SICAV a été créée à l'occasion de la fusion absorption du FCP Martin Maurel Pierre Capitalisation le 26 octobre 2018. La part C EUR dudit FCP a été créée le 18 mai 1990 et est devenue la catégorie d'action C EUR de ce compartiment.

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant :

[www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com/fr](http://www.am.eu.rothschildandco.com/fr). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 janvier 2022.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL 4Change Sustainable Trends

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010035592 ( Part C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « actions internationales », le FCP a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis, en investissant dans des OPC (y compris les OPC cotés / ETF) exposés aux tendances structurelles liées au développement durable que sont la transition énergétique, la gestion des ressources naturelles et le développement humain, et sélectionnés dans le cadre d'un processus d'investissement prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

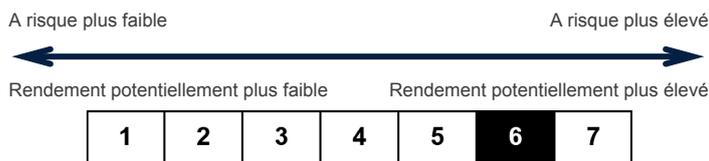
Le FCP R-co OPAL 4Change Sustainable Trends est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion, dans des OPC spécialisés sur les tendances structurelles liées au développement durable. Aucune des thématiques d'investissement n'est structurellement privilégiée mais certains choix ponctuels sont réalisés selon les anticipations de la société de gestion de portefeuille.

Le FCP investira dans des OPC qui ont, pour 90% d'entre eux : le label d'Etat ISR ; ou respectent eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label : une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations ESG ou une note ESG supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net de l'OPC.

Les OPC retenus feront l'objet d'une due diligence complète s'appuyant sur les réponses à notre questionnaire propriétaire et nos échanges. Elle comprend : (i) l'évaluation de l'intégration des sujets extra-financiers au sein des sociétés de gestion (politique environnementale, gestion du capital humain, gouvernance, etc.) et l'évaluation de leur politique d'engagement ; (ii) l'environnement opérationnel des OPC ; (iii) le processus d'investissement des OPC et la capacité à reproduire leurs performances, une analyse quantitative par rapport à ses pairs et/ou indicateur de référence (performances, volatilité, maximum drawdown, etc.), et le caractère durable du processus d'investissement (son adéquation avec les ressources, sa pertinence : filtres, exclusions, notation, etc.).

Les ETF sont sélectionnés grâce à une due diligence portant sur des critères qualitatifs (nature de la réplcation, structure réglementaire, etc.) et quantitatifs (TER, tracking error, etc.). Les OPC monétaires font l'objet d'une revue des documents et

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions internationales.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

métriques suivantes : le prospectus (les frais, etc.), le rapport annuel audité, l'inventaire de portefeuille, le passif du fonds et les performances.

Par ailleurs, les OPC sélectionnés sont en ligne avec les standards de qualité du label belge Towards Sustainability pour 100% d'entre eux.

Il est possible que le processus de sélection extra-financière entraîne une potentielle incohérence entre les stratégies extra-financières des fonds sous-jacents, du fait qu'ils peuvent disposer d'approches de prise en compte de critères ESG différentes (critères, analyses, pondérations ou objectifs mesurables différents).

Le FCP peut en particulier être investi : (i) entre 90 et 100% en OPC et OPC cotés/ETF spécialisés sur les tendances structurelles liées au développement durable, dont 80% minimum classés actions, et (ii) entre 0 et 10% en OPC et OPC cotés/ETF dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et en OPC « monétaires ».

Par ailleurs, le FCP peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif dans des OPC et OPC cotés/ETF spécialisés dans les pays hors OCDE (y compris les pays émergents) et 50% maximum de son actif dans des OPC et OPC cotés/ETF spécialisés sur les petites capitalisations. Le FCP pourra également être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum.

Le FCP peut par ailleurs intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gestionnaire pourra intervenir sur le risque d'action et de change, de manière discrétionnaire, et ces interventions pourront être effectuées à titre de couverture du portefeuille uniquement, principalement dans un objectif technique et d'ajustement du portefeuille. L'exposition globale, y compris via les instruments dérivés, sera limitée à une fois l'actif. L'utilisation des produits dérivés n'altérera pas la qualité extra-financière du portefeuille.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,62%
--------------------------------------	-------

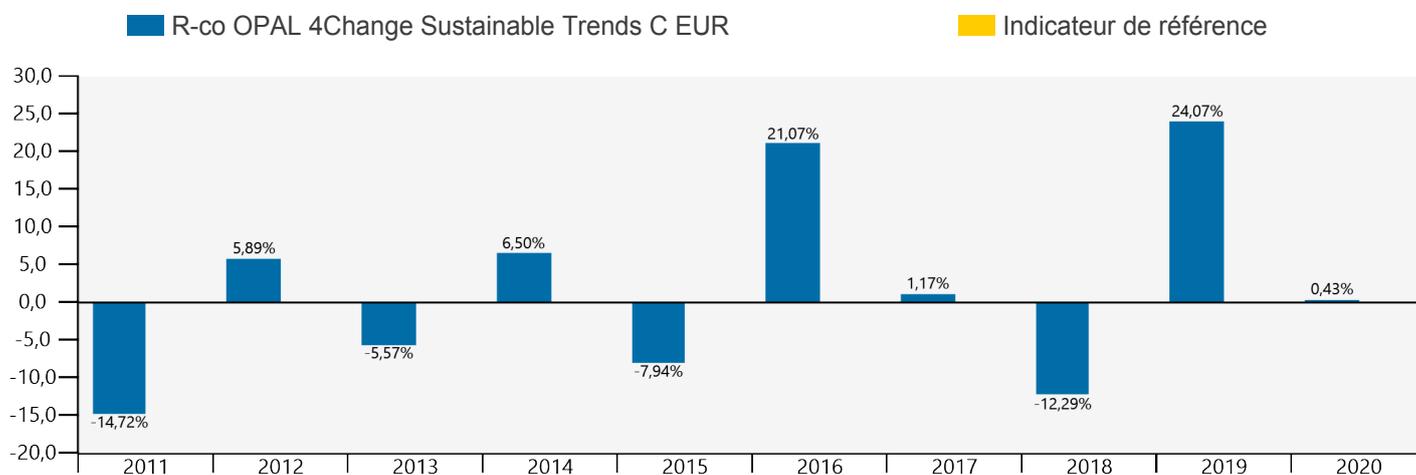
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2004.

La Part « C EUR » a été créée le 05/01/2004.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Depuis le 09/04/2021, le processus de sélection des valeurs suit des règles de gestion internes formalisées et intègre une analyse extra-financière des sociétés sous leurs aspects ESG. Les performances antérieures à cette date ont donc été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09 avril 2021.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co Conviction Equity Value Euro

Compartiment de la SICAV R-co  
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0010187898 ( Action C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « actions des pays de la zone euro », le compartiment a pour objectif de gestion sur une durée de placement recommandée de plus de 5 ans, d'obtenir une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx ® DR (dividendes réinvestis). La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des valeurs offrant un potentiel d'appréciation supérieur à l'indice de référence. Les choix de titres résultent d'une analyse fondamentale de la rentabilité des sociétés, de la valorisation par le marché et de l'analyse de l'environnement économique. La mise en oeuvre de cette gestion de conviction, peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur.

Le compartiment est investi entre 75% et 100% de son actif sur un ou plusieurs marchés d'actions appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (jusqu'à 50% maximum en petites capitalisations), émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, et éventuellement des pays de la zone Europe de l'Est dans la limite de 10% maximum.

Le compartiment est également investi entre 0 et 25% de son actif en produits de taux ou convertibles (zone euro) de toute qualité de signature, d'émetteur privée ou public.

Par ailleurs, le compartiment étant éligible au Plan Epargne en Actions français (PEA), il investira en permanence à hauteur de 75% minimum en titres éligibles au PEA.

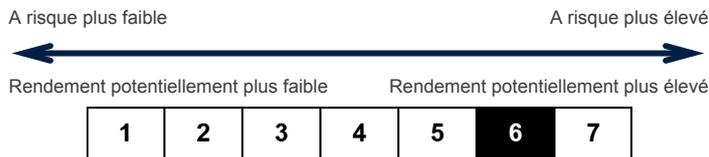
En outre, le compartiment peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, il peut couvrir son portefeuille et ou l'exposer sur des indices ou des actions. Ainsi, l'exposition consolidée du portefeuille au marché des actions (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) varie entre 70% et 110%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

• Risque de liquidité (Actions) : Risque découlant d'une absence ou d'un faible volume d'échange sur le marché pouvant impacter négativement les actifs en portefeuille et réduire la capacité de l'OPC à honorer ses demandes de rachat.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,76%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

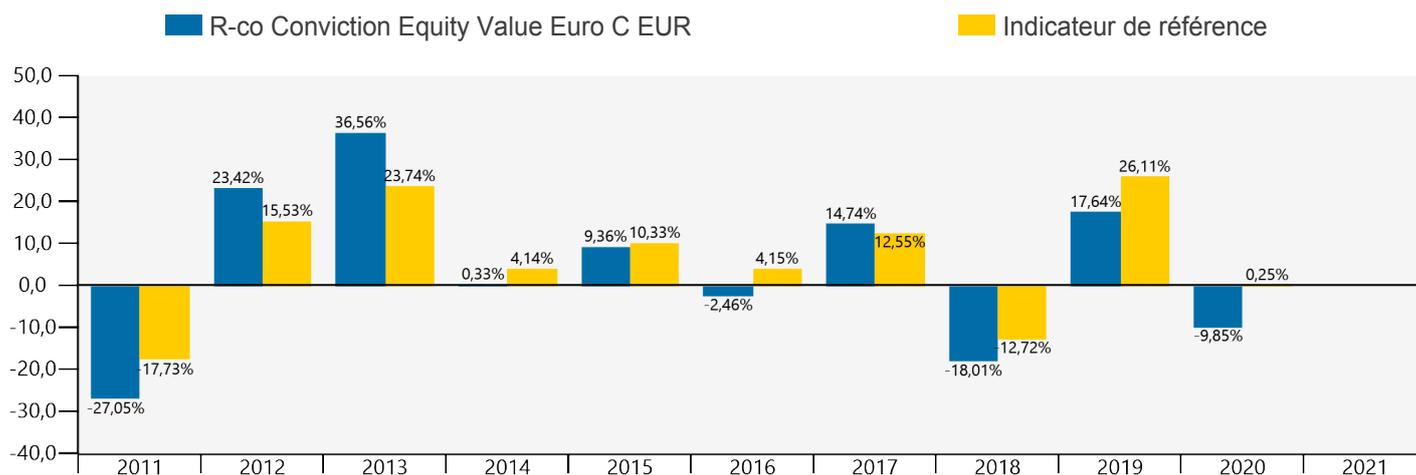
Commission de surperformance	0%
------------------------------	----

15% de la surperformance annuelle nette de frais de l'OPC par rapport à la performance de l'indice Euro Stoxx®, dividendes nets réinvestis, à chaque clôture d'exercice. Toute sous-performance est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. prospectus).

La commission est cristallisée à la clôture de l'exercice et calculée sur la base de l'actif net. Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2019.

Les Actions « C EUR » ont été créées le 22/11/2019.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indi-

cateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 31/12/2012. Indice de référence depuis le 31/12/2012 : Euro Stoxx® DR. Ce compartiment de la SICAV a été créé à l'occasion de la fusion-absorption du FCP R-co Conviction Euro le 22/11/2019. La part C EUR dudit FCP a été créée le 09/05/2005 et est devenue la catégorie d'action C EUR de ce compartiment.

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de

l'OPCVM. Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 janvier 2022.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Equilibre

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0000981458

## Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée comprise entre 3 et 5 ans, une performance positive tout en s'efforçant de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 12% sur le même horizon (entre 3 et 5 ans), par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire reposant principalement sur la sélection de fonds sous-jacents exposés aux évolutions des différents marchés (actions, taux).

La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents du FCP, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement.

Le FCP pourra être investi à 90% minimum dans des OPC dont des Exchange Traded Funds (ETF), plus particulièrement il investit en fonction de l'évolution des marchés:

- entre 30 et 70% en OPC de produits d'actions de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques ;
- entre 30 et 70% en OPC de produits de taux, et/ou OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue, ou convertibles (de toutes zones géographiques) émis par des Etats et/ou des émetteurs privés, et de toute qualité de signature étant précisé que l'investissement en OPC spécialisés sur les titres spéculatifs dits « High Yield » ne pourra excéder 20% de l'actif ;
- liquidités à titre accessoire.

Le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu de type « long/short » / « Acheteur/Vendeur » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Arbitrage/relative value » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Global macro » (entre 0 et 40% de l'actif net), « Systématiques » (entre 0 et 40% de l'actif net) et « Situations spéciales » / « Event-driven » (entre 0 et 40% de l'actif net).

## Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Le FCP pourra détenir jusqu'à 100% (i) des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE, de droit français ou européen qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, (ii) jusqu'à 30% de son actif, des parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne, ou dans des fonds d'investissement, qui satisfont aux critères fixés par l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'allocation entre les classes d'actif se fera de façon discrétionnaire tout en s'efforçant de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 12%. Le FCP pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE (y compris émergents) jusqu'à 20% de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 20% de l'actif. Le porteur pourra être exposé à un risque de change jusqu'à 100% de l'actif du FCP.

Le FCP pourra par ailleurs avoir recours à des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de change, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'exposition consolidée au risque action sera comprise entre 30% et 70% et celle au risque de change pour les résidents d'un pays de la zone euro pourra atteindre 100% de l'actif.

La surexposition du FCP via l'utilisation du hors-bilan ne dépassera pas 10%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

### Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
- Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,62%
--------------------------------------	-------

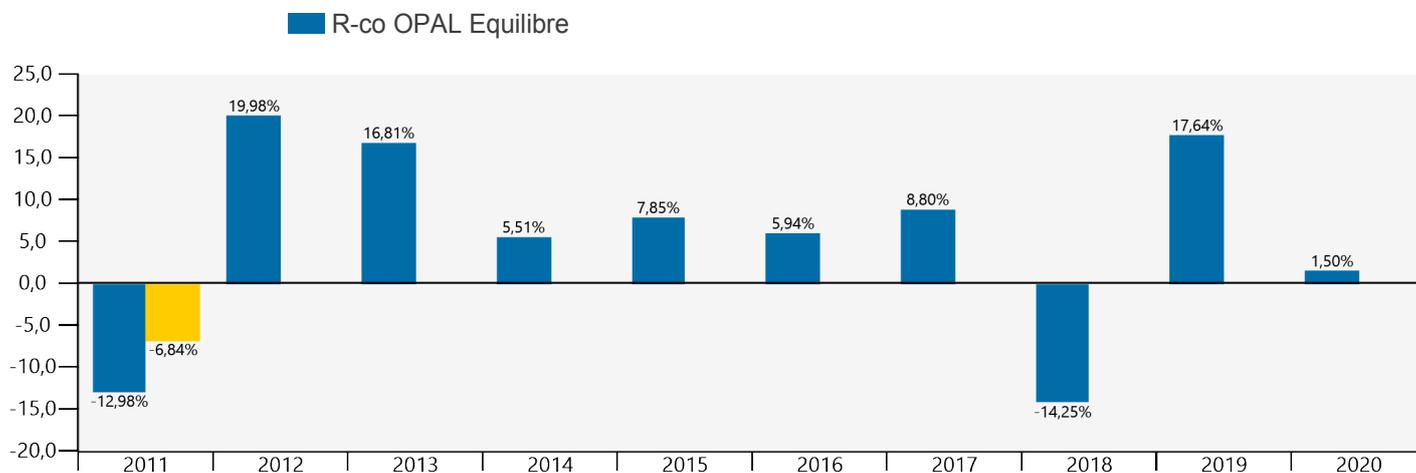
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 1998.

La Part a été créée le 08/09/1998.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

De la création au 30 avril 2004 : Moyenne SP Profilés Equilibre

Du 30 avril 2004 au 17 octobre 2011 : FRA OPC Profilés Equilibre (Europerformance)

R-co OPAL Equilibre n'a plus d'indicateur de référence depuis le 17 octobre 2011.

Par ailleurs, le statut du FCP est passé de FIA à OPCVM en date du 13/04/2018.

## Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.

## PHILEAS L/S EUROPE

Part R — Code ISIN : FR0011024298  
OPCVM de droit français géré par PHILEAS ASSET MANAGEMENT

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Fonds Long/Short market neutral
- L'objectif du FCP est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance absolue, décorrélée des marchés actions, avec une volatilité inférieure à celle des marchés actions mesurée par l'indice DJ Stoxx 600.
- La gestion financière pratiquée est de type « Long/Short actions ». Ce type de gestion fondée sur un processus de sélection de titres discrétionnaire combine :
  - la prise de positions acheteuses sur des sociétés jugées sous-évaluées (portefeuille « Long »)
  - la prise de positions vendeuses sur des sociétés jugées surévaluées, dans une optique de couverture des positions acheteuses (portefeuille « Short »)

L'exposition nette du portefeuille au marché actions est comprise entre -20% et +20% de l'actif. L'exposition brute (Long + Short) est fixée à 200% maximum.
- Univers d'investissement : Actions européennes (Espace Economique Européen, Suisse, Royaume-Uni). Le FCP se réserve également la possibilité d'investir jusqu'à 25% de son actif sur des émetteurs situés hors d'Europe, notamment aux Etats-Unis et au Canada.
- Le FCP est susceptible d'investir dans des actions de toute taille de capitalisation boursière. La part des petites et moyennes capitalisations (moins de 2 milliards d'euros) ne peut excéder 20% de l'actif.
- Prise en compte de caractères extra-financiers : le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance au sens de l'article 8 du règlement (UE)2019/2088. L'équipe de gestion applique une méthodologie interne de notation ESG après application d'un filtre d'exclusion. Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.
- Le FCP est investi sur les actifs suivants :
  - Actions cotées sur des marchés européens réglementés (Espace Economique Européen, Suisse, Royaume Uni) ; le FCP se réserve également la possibilité d'investir jusqu'à 25% de son actif sur des émetteurs dont le siège social est situé hors d'Europe, notamment aux Etats-Unis et au Canada.
  - Instruments financiers à terme, sur actions ou indices actions, listés ou négociés de gré à gré (de 0 à 100% de l'actif) ;
  - Dépôts à terme et titres de créances négociables d'émetteurs privés ou public notés au moins BBB- ou équivalent de la part d'au moins une agence de notation (S&P, Moody's ou Fitch Ratings), ou considérés comme tel par l'équipe de gestion (de 0 à 100% de l'actif) ;
  - Produits obligataires réputés « Investment Grade », à savoir notés au minimum BBB- ou équivalent de la part d'au moins une agence de notation (S&P, Moody's ou Fitch Ratings), ou considérés comme tel par l'équipe de gestion (de 0 à 25% de l'actif) ;
  - OPCVM (de 0 à 10% de l'actif).
- Le FCP capitalise ses revenus.
- Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris (J) avant 14h30 auprès de CACEIS Bank. Les demandes de souscriptions et de rachats sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour de bourse J, calculée en J+1. La valeur liquidative est calculée selon une fréquence quotidienne.
- Le délai de règlement/livraison du FCP est J+2
- Le FCP s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement minimum de vingt-quatre (24) mois.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible  
Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus élevé



- L'indicateur représenté ci-dessus repose sur des données historiques de volatilité qui peuvent ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du FCP. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourrait évoluer dans le temps.
- L'exposition du FCP aux actions et la mise en place d'une stratégie « Long / Short » explique le classement du FCP dans cette catégorie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risques.
- Le FCP ne comporte aucune garantie sur le capital investi.

#### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : Le risque de crédit est le risque de dégradation de la signature de l'émetteur d'un titre de créance négociable ou obligataire. Cette dégradation induit une baisse du cours du titre impliqué, entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de contrepartie** : L'utilisation par le FCP d'instruments financiers de gré à gré et le recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres induit un risque de contrepartie. Les règles de fonctionnement de ces opérations et les mécanismes d'appel de marge et de collatéral qui leur sont attachées répondent aux exigences réglementaires applicables. En cas de défaillance d'une contrepartie, le non respect des engagements contractés par celle-ci peut toutefois induire une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du FCP.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittées servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée non acquis à l'OPCVM	5% maximum
Frais de sortie non acquis à l'OPCVM	Néant

Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.00 % TTC *
----------------	--------------

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de

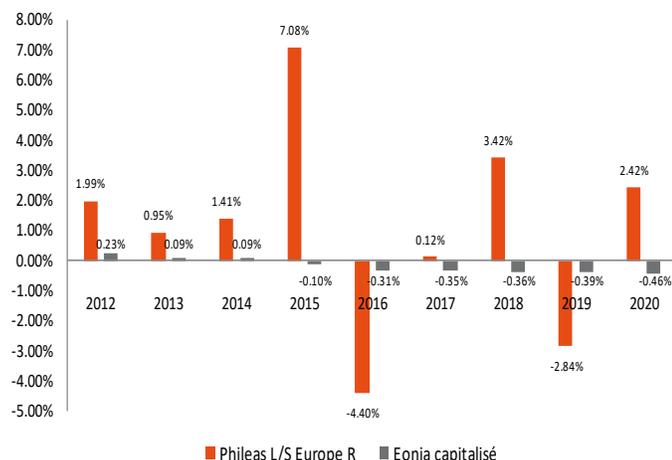
### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00% TTC * 20% TTC maximum de la performance positive nette au-delà de l'EONIA capitalisé +1% avec High Watermark
---------------------------	---

\* Les frais sont basés sur l'exercice précédent clos le 31/12/2020 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 12, 13 et 14 du prospectus du FCP disponible sur le site internet: [www.phileas-am.fr](http://www.phileas-am.fr)

## PERFORMANCES PASSES



- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures
- Les performances présentées incluent les frais et commissions
- Année de création du FCP : 2011
- Date de création : 15/04/2011
- Devise d'évaluation des performances passées : Euro (EUR)

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank 1-3, place Valhubert 75206 Paris Cedex 13
- L'ensemble des documents règlementaires (prospectus, rapports annuels) sont disponibles au siège social de la société de gestion (60, rue de Prony 75017 PARIS), sur simple demande écrite ou sur le site de la société <http://www.phileas-am.fr>.
- La valeur liquidative est disponible sur le site de la société <http://www.phileas-am.fr> ou sur simple demande écrite.
- Selon le régime fiscal du souscripteur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une «US Person» au sens des réglementations américaines suivantes: «Regulation S» de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique « Souscripteurs concernés » du prospectus de l'OPCVM).
- Le statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis: Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité); [http://www.economie.gouv.fr/files/usa\\_accord\\_fatca\\_14nov13.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf)
- La responsabilité de PHILEAS ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du fonds ou auprès de PHILEAS ASSET MANAGEMENT.
- Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en Suisse par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA), en Allemagne par l'Autorité Fédérale de Supervision Financière (BAFIN), en Espagne par la Commission Nationale du Marché des Valeurs mobilières (CNMV), en Autriche par l'Autorité Autrichienne des Marchés Financiers (FMA) et en Italie par la Commission Nationale pour les Sociétés et la Bourse (CONSOB).
- PHILEAS ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/03/2021.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co OPAL Emergents

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0011445378 ( Part C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

FCP de classification « Actions Internationales », il a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la durée de placement recommandée (5 ans), une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Market Daily TR (en date de J-1, en dollars US convertis en euro et dividendes réinvestis). La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie mise en oeuvre afin d'atteindre l'objectif de gestion, repose sur les critères suivants : (i) la définition de l'allocation globale en termes de niveaux d'exposition, de zones géographiques et de pays, de styles, secteurs et thématiques s'appuyant sur une analyse fondamentale macro et micro économique mondiale, (ii) la sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement. Le FCP pourra être investi, en fonction de l'évolution des marchés, entre 90 et 100% en OPC spécialisés sur le marché des actions internationales ; entre 0 et 10% en produits de taux ; en liquidités à titre accessoire. Le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur le marché des actions internationales, via ses investissements en OPC spécialisés. Aussi, le FCP pourra être exposé aux pays hors OCDE jusqu'à 100% de son actif net et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu'à 100% de son actif net.

Le FCP pourra par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés et à des instruments financiers à terme, aussi bien à titre de couverture que d'exposition au marché action, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. L'exposition aux marchés actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 140%. Le gestionnaire pourra également piloter l'exposition devise du portefeuille au moyen de couvertures de change. La somme des engagements nets résultant des opérations sur instruments financiers à terme ne peut représenter globalement plus d'une fois l'actif net.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions internationales.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• **Impact des techniques** telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	2,57%
--------------------------------------	-------

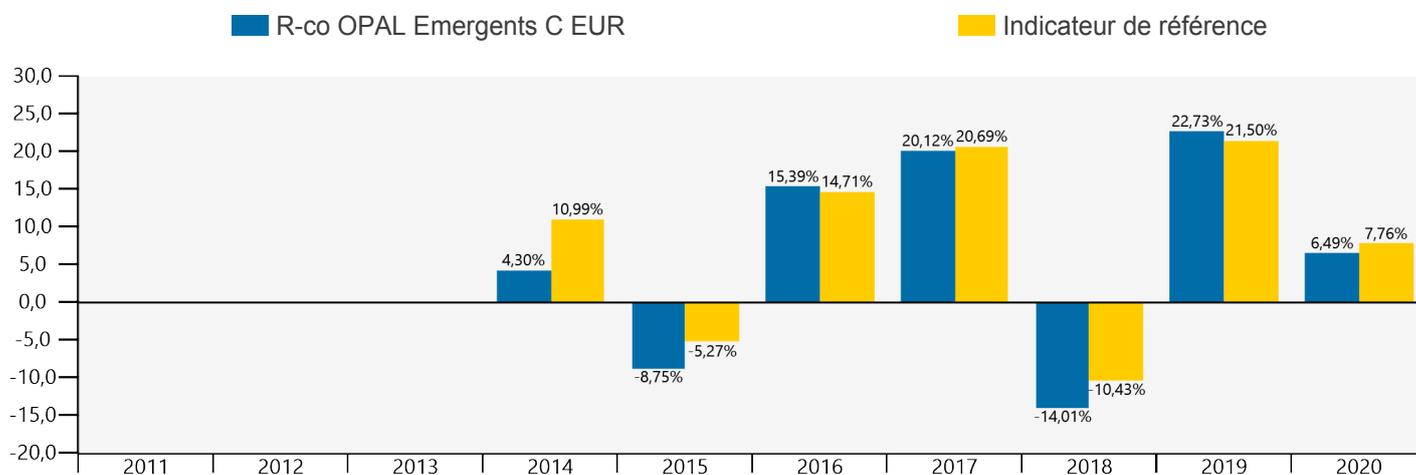
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2006.

La Part « C EUR » a été créée le 08/03/2013.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial  
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'indice de référence est le MSCI Emerging Markets Daily TR en USD convertis en € (en date de J-1, dividendes réinvestis).

A la date du 15.03.2013, le FCP devient « conformes aux normes européennes ».

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# R-co Valor

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe  
Code ISIN : FR0011253624 ( Action C EUR )

## Objectifs et politique d'investissement

La SICAV a pour objectif de gestion la recherche de performance, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par la mise en oeuvre d'une gestion active et discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. En conséquence, la SICAV ne dispose pas d'indicateur de référence.

La stratégie mise en oeuvre afin de sélectionner les sous-jacents de la SICAV, reposent sur les critères suivants : une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasi-monopole technique ou commercial - position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable.

La SICAV pourra être investie, en fonction de l'évolution des marchés, entre 0 et 100% en actions de toutes tailles de capitalisation (maximum de 20% aux petites capitalisations, y compris les micro-capitalisations) et de toutes zones géographiques (et jusqu'à 100% aux actions des pays hors OCDE, y compris les pays émergents); entre 0 et 100% en obligations dont 20% maximum en obligations convertibles et jusqu'à 100% en obligations *callable* et *puttable* ; d'émetteur public et/ou privé de toute qualité de signature, le portefeuille pouvant être investi à hauteur de 20 % maximum en obligations de signature spéculative (dite à haut rendement ou « High Yield ») et 10% maximum en obligations non notées; et enfin entre 0 et 10% en OPCVM. Aussi, la SICAV pourra être exposée, de façon directe et indirecte, aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, jusqu'à 100 % de son actif, et aux risques liés aux petites capitalisations, y compris les micro-capitalisations, jusqu'à 20 % de l'actif.

La SICAV pourra par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés, des instruments financiers à terme aussi bien à titre de

couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de change, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres.

L'exposition consolidée du portefeuille (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) à tous types de marchés confondus, sera au maximum de 200%. Plus particulièrement, l'exposition consolidée de l'OPCVM :

- au marché actions et au marché des devises ne dépassera pas 100 % pour chacun de ces risques;

- au marché des taux permettra de maintenir la sensibilité\* du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 16h (VL-1) auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

\* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

## Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

• La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques** telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,58%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

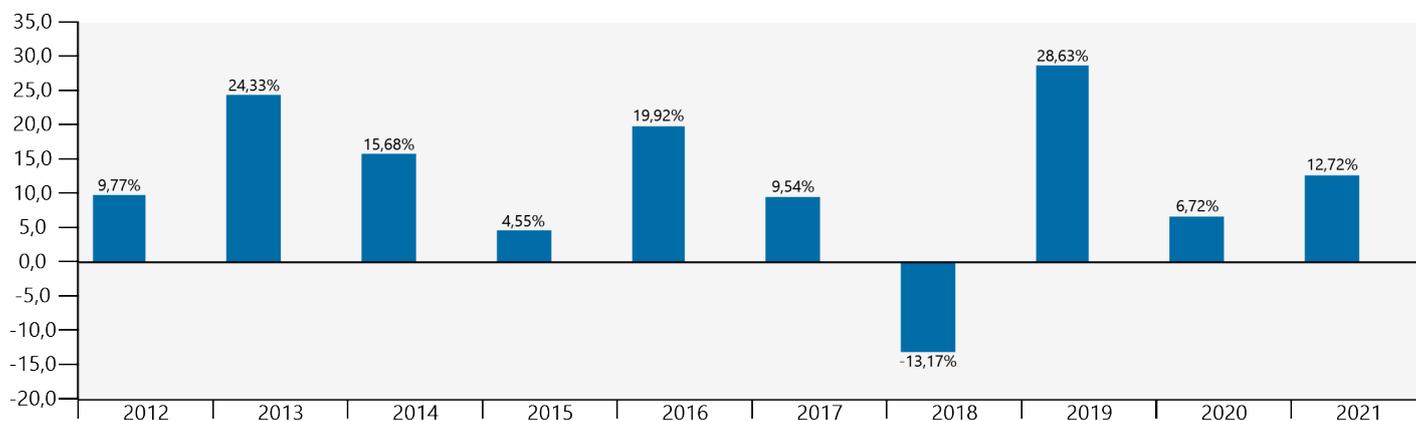
### Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

## Performances passées

■ R-co Valor C EUR



Cet OPCVM a été créé en 2012.

Les Actions « C EUR » ont été créées le 03/10/2012.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

### Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM a été créé en 2012 par scission de la SICAV scindée R VALOR. Aussi, les performances présentées ci-contre tiennent compte de l'historique des performances de cette SICAV scindée du même nom en date du 3 octobre 2012, les deux OPCVM présentant à cette date des caractéristiques similaires.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### NATIXIS ACTIONS US GROWTH

Code ISIN : FR0011600410 Part R (C) EUR

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indice S&P500 TR en dollars sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans. Cet indice est principalement composé de sociétés américaines de grande capitalisation. Il comporte environ 500 valeurs. Il est calculé dividendes bruts réinvestis.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur la sélection de sociétés ayant un fort potentiel de croissance. Fondée sur la recherche fondamentale, cette sélection repose sur l'identification d'un avantage concurrentiel durable (analyse de la stratégie), une analyse concurrentielle (perspectives d'activité et de rentabilité) et financière (résultats et bilans publiés et attendus), une analyse de la valorisation (évolution des composantes du prix de l'action) et une évaluation du management de ces sociétés. Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- L'OPCVM investit au moins 80% de son actif net en actions de sociétés nord-américaines. Son exposition au marché actions est comprise entre 90% et 105% de l'actif net. L'essentiel des investissements est concentré sur des valeurs de grandes et moyennes capitalisations appartenant à l'indice. L'OPCVM est exposé au dollar américain pour la totalité de son actif. Par ailleurs, le gérant se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 10% de l'actif de l'OPCVM via les programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou Shenzhen-Hong Kong Stock Connect (ensemble, les programmes " Stock Connect ").
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 15H30 et exécutées quotidiennement.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

**Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :**

Néant

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.  
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.  
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,25%
----------------	-------

### Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, S&P 500 (C) TR (Total Return), soit 2,49% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

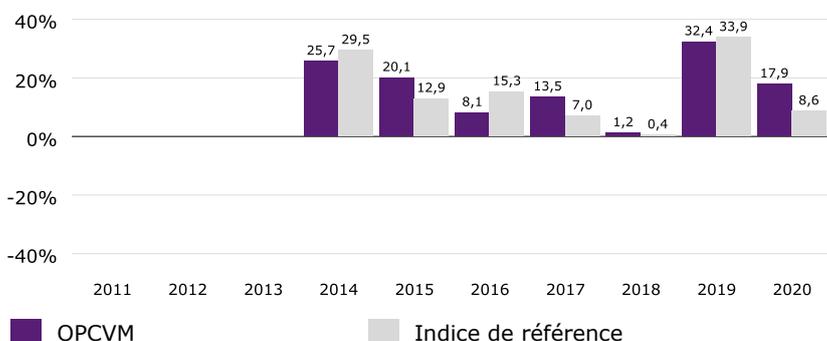
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en septembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.  
**Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de l'OPCVM, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indicateur de référence.**
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).**

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- Année de création de la part R (C) EUR : 2013.**
- Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : [ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com).
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## DIGITAL FUNDS Stars Europe (un compartiment de DIGITAL FUNDS) - catégorie R (ISIN: LU0323041763)

Le présent compartiment est géré par J.Chahine Capital.

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de DIGITAL FUNDS Stars Europe consiste à battre les marchés européens élargis. Pour cela, il utilise un modèle destiné à identifier les performeurs «stars» de la performance. Le compartiment investit 80% au moins de ses actifs nets en actions d'Etats membres de l'UE, de Norvège et de Suisse. Les titres doivent être suivis par au moins trois analystes financiers et afficher une capitalisation boursière supérieure à 100 millions d'EUR. L'univers d'investissement du compartiment englobe toutes les capitalisations boursières, y compris les grandes capitalisations. Le poids des sociétés incluses dans l'indice Stoxx 50 ne dépasse toutefois pas 50% de ses actifs nets. Le compartiment peut effectuer des transactions à d'autres fins que des fins de couverture pour autant que lesdites transactions n'aient pas de répercussions néfastes sur la qualité de la politique d'investissement. L'exposition du compartiment aux marchés des actions s'inscrit toujours entre 80% et 100%. Le compartiment utilise le concept statistique du momentum de cours pour mesurer l'importance d'une variation de cours par rapport au marché. Le portefeuille englobe une allocation aux petites et moyennes capitalisations. L'indice de référence est le MSCI Europe Small Cap.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Les revenus des actions de capitalisation ne sont pas distribués, mais réinvestis.

**Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans cinq ans.**

### Profil de risque et de rendement



#### Précisions relatives à cette indication

- La catégorie de risque repose sur la volatilité des rendements observée des cinq dernières années. La méthode utilisée pour cette estimation dépend du type de fonds.
- Les données du passé peuvent ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

#### Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 6?

Le fonds investit dans des actions diversifiées, toutes capitalisations confondues, à travers différents secteurs et peut subir d'importantes fluctuations de valeur. Les titres de petite et moyenne capitalisation peuvent être plus volatiles que les valeurs vedettes. La catégorie de risque dépend donc des fluctuations des titres de petite, moyenne et grande capitalisation.

#### Autres risques importants:

- Une part du fonds est investie dans des instruments pouvant être difficilement négociables et dont les prix peuvent varier en fonction des conditions du marché
- Le recours à des instruments de gré à gré expose le fonds à un faible risque de défaut de la contrepartie.
- Le risque opérationnel inhérent à l'exploitation du fonds (lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions) est supporté par la société de gestion du fonds. Cette dernière est surveillée par des entités indépendantes et des auditeurs externes ainsi que par des autorités de contrôle
- Le produit n'offre aucune garantie du capital, de sorte que l'investisseur risque de perdre la totalité de sa mise initiale

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%
Frais de conversion	0.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.16%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	

Commission de performance	20.00%
---------------------------	--------

Le gérant de portefeuille ou le conseiller en placement peuvent dans certaines conditions définies dans le prospectus percevoir des commissions de performance si le fonds bat l'indice MSCI Europe Small Cap Index. Au 31.12.2017, la commission de performance représentait 0.94% du fonds.

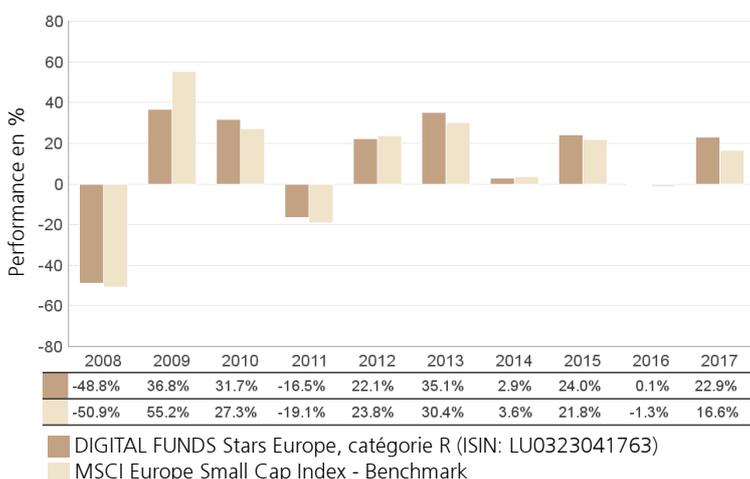
Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres **maximums**. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consulter votre conseiller financier.

Concernant **les frais courants**, le chiffre communiqué ici se fonde sur les frais de la période de douze mois écoulée. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Sont exclus:

- Les frais de transaction du portefeuille hormis les frais liés à l'achat et la vente de parts d'autres fonds.
- Les commissions de performance.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.chahinecapital.com**

## Performances passées



### La performance passée ne permet pas d'estimer les résultats futurs

Le graphique présente le rendement annuel de la part, soit la variation en pourcent de la valeur nette d'inventaire de la part. D'une manière générale, la performance passée tient compte de tous les frais courants, mais pas des frais d'entrée. Si le compartiment est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

Le compartiment a été lancé en 1998. La part a été lancée en 2007.

Les performances affichées sont calculées en EUR.

## Informations pratiques

### Banque Dépositaire

UBS Europe SE, Luxembourg Branch

### Pour plus d'Informations

Les informations relatives à DIGITAL FUNDS, à ses compartiments et classes de parts ainsi que le prospectus actuel et le dernier rapport annuel ou semestriel peuvent être obtenus gratuitement en plusieurs langues

- en ligne sur **www.chahinecapital.com**

- auprès du gestionnaire du fonds central ou de la banque dépositaire.

Le détail de la politique de rémunération actualisée, y compris la description du calcul de la rémunération et des avantages, figure sur le site de la Société de gestion (**www.chahinecapital.com**).

Le cours de l'action est publié chaque jour ouvrable sur

**www.chahinecapital.com**.

La monnaie de la catégorie de parts est EUR.

Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux prix indiqués sous frais de conversion ci-dessus.

### Législation Fiscale

Le fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre Etat de résidence, cela peut avoir une incidence sur votre investissement. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter un conseiller fiscal.

### Engagement de Responsabilité

La responsabilité de J.Chahine Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

J.Chahine Capital est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/02/2018.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



**BNY MELLON**  
INVESTMENT MANAGEMENT

# BNY Mellon Global Real Return Fund (EUR)

**PART EURO A (ISIN: IE00B4Z6HC18)**

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

### OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Réaliser un rendement total supérieur à l'indice de référence du marché au comptant (tel que décrit ci-dessous) sur un horizon de placement de 3 à 5 ans.

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### Le Fonds :

- investira où que ce soit dans le monde ;
- suivra une approche de portefeuille « multi-actifs » large (comme des parts de société – des actions – et d'autres investissements similaires, des obligations, des titres de créance similaires et des liquidités) ;
- investira dans des obligations, émises par des gouvernements et des sociétés, aux notes de solvabilité élevées et faibles (à savoir des obligations de qualité supérieure – « investment grade » – et/ou inférieure – « sub-investment grade » – selon la notation de Standard & Poor's ou d'agences de notation similaires) ;
- acquerra une exposition à des matières premières (comme l'or), à l'immobilier, aux énergies renouvelables et à des infrastructures par le biais de titres cotés en bourse et/ou d'organismes de placement collectif ;
- investira à longue et à courte échéances ;
- investira dans des instruments dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de son objectif d'investissement. Le Fonds aura également recours à des instruments dérivés dans le but de réduire les coûts ou le risque ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ; et
- limitera les investissements dans d'autres organismes de placement collectif à 10 %.

#### Le Fonds peut :

- investir plus de 20 % de sa Valeur Liquidative dans des marchés émergents et jusqu'à 10 % en titres cotés ou négociés à la Bourse de Moscou ;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans des obligations contingentes convertibles (CoCo) ;
- investir jusqu'à 10 % de sa Valeur Liquidative dans des obligations structurées ; et
- investir massivement en liquidités ainsi qu'en quasi-liquidités.

**Indice de référence :** Le Fonds mesurera sa performance par rapport à l'EURIBOR à 1 mois +4 % par an (l'« Indice de référence monétaire »). L'Indice de référence monétaire est utilisé comme objectif par rapport auquel la performance du Fonds est mesurée sur 5 ans, avant commissions.

L'EURIBOR (Euro Interbank Offer Rate) est un taux de référence constitué à partir du taux d'intérêt moyen auquel les banques de la zone euro offrent des prêts à court terme non garantis sur le marché interbancaire.

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de portefeuille a tout pouvoir pour sélectionner les investissements, sous réserve de l'objectif et des politiques d'investissement stipulés dans le Prospectus.

### AUTRES INFORMATIONS

**Traitement des revenus :** les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

**Négociation :** vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 5.000.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérée. Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée.

### L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.

- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notées est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque de contingent convertible :** Les titres potentiellement convertibles (contingent convertible, CoCo) sont des titres de créance qui sont convertis en parts de capital lorsque les fonds propres de l'émetteur chutent sous un plancher prédéfini. Risque de conversion en capital à un cours d'action réduit, de réévaluation temporaire ou

définitive à la baisse de la valeur du titre et/ou de cessation ou de report des paiements de coupons.

- **Risque de contrepartie** : L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres

arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

## Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	<b>5,00 %</b>
Frais de sortie	<b>Aucun</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	<b>1,60 %</b>
----------------	---------------

### FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

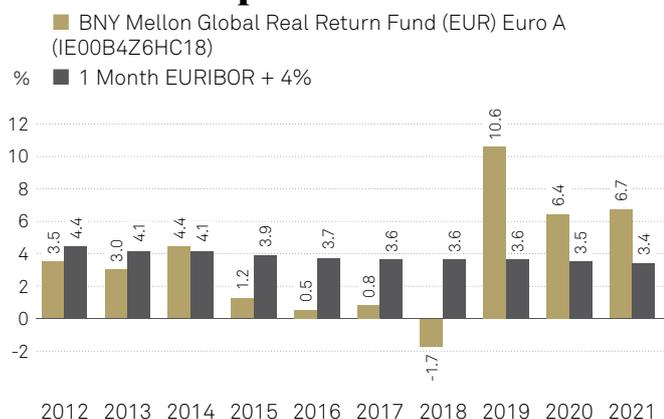
Commission de performance	<b>Aucun</b>
---------------------------	--------------

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

## Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 8 mars 2010.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 8 mars 2010.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en EUR.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

**Documents** : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com) ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

**Prix de l'action** : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

**Conversion** : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

**Statut juridique** : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour

acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

**Avertissement** : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

**Dépositaire** : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

**Fiscalité** : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

**Politique de rémunération** : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse [www.bnymellonim.com](http://www.bnymellonim.com). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

**Fournisseurs d'indices** : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### G FUND - European Convertible Bonds, un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav G FUND

Classe : NC EUR (Capitalisation) LU0571100824

Cette Sicav est gérée par Groupama Asset Management

#### Objectifs et politique d'investissement

Dans ce document, le compartiment G FUND - European Convertible Bonds est aussi appelé « Fonds ».

Ce Fonds est géré de façon active et son objectif de gestion est de surperformer l'indice Exane Convertibles Europe, par le biais d'une gestion active d'obligations convertibles.

La majorité des titres de participation du Fonds seront des composants de l'indice de référence. Le gérant peut, à sa seule discrétion, décider de déviations limitées concernant la pondération de ces titres de participation dans le Fonds par rapport à leur pondération dans l'indice de référence. Le gérant peut également, à sa seule discrétion, investir dans des sociétés ou des secteurs ne faisant pas partie de l'indice de référence afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.

La stratégie d'investissement limitera la mesure dans laquelle la composition du portefeuille peut dévier de l'indice Exane Convertibles Europe (ci-après « l'Indice »). Cette déviation peut être limitée. Cela aura probablement pour effet de limiter la mesure dans laquelle le Fonds peut surperformer l'Indice.

Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations convertibles dont les sous-jacents sont listés dans les Etats de l'Espace Economique Européen et en Suisse. Le Fonds pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé à des fins accessoires de couverture et de bonne gestion du portefeuille. Le Fonds pourra acquérir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts d'OPC. Le Fonds peut investir sur des titres non investment grade ou non notés pour lesquels l'équipe en charge de la gestion du Fonds aura eu accès à une analyse spécifique approfondie.

Le Fonds est valorisé en Euro. La devise de référence de l'action est l'Euro.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence journalière (jours bancaires ouvrables).

Les revenus de l'action sont réinvestis.

L'action peut être acquise par tous types d'investisseurs.

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par le fait que le Fonds investit principalement en obligations convertibles sur les marchés de l'Espace Economique Européen et en Suisse.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière du Fonds.

**Risque de liquidité** : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables. Ceci peut résulter d'événements ayant une intensité et une sévérité sans précédent, tels que des pandémies ou des catastrophes naturelles.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,18%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,52% à la dernière clôture du Fonds
20% de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice de référence Exane Convertibles Europe.	

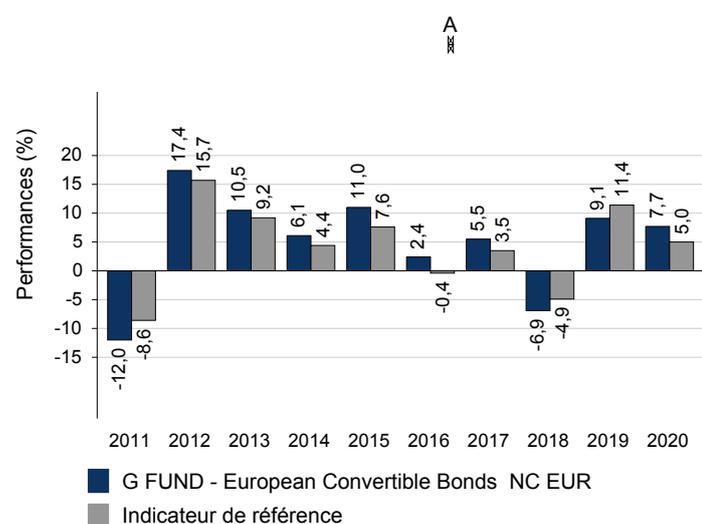
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 28 février 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Frais de conversion maximum: 1,00% de la différence existante entre les commissions de souscription et de rachat des Compartiments/Classes respectifs.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).**

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 14 décembre 2010

Date de création de l'action : 14 décembre 2010

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : Exane Convertibles Europe.

A : Le 24/10/2016, la politique d'investissement a changé. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans le cadre d'une gestion différente de celle actuellement pratiquée.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris, France ou sur le site internet suivant: [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

G FUND est une SICAV à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de Groupama Asset Management.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Groupama Asset Management et sur son site internet : [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

Les informations détaillées relatives à la politique de rémunération en vigueur de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/](http://www.groupama-am.com/fr/nous-connaître/une-gouvernance-responsable/). Une copie papier de la politique de rémunération sera mise, à titre gratuit, à disposition des actionnaires sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 mai 2021.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# ABN·AMRO Investment Solutions

## Parnassus US Sustainable Equities

un compartiment de ABN AMRO Funds

### Catégorie d'Actions : A EUR Capitalisation (ISIN LU1481505755)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

### Objectif et politique d'investissement

Parnassus US Sustainable Equities appartient à la catégorie des Fonds à gestionnaire unique.

Le Fonds vise à accroître la valeur de son actif sur le long terme en investissant principalement dans des titres de participation négociables, tels que des actions, dans d'autres types de titres de participation, comme des parts de coopératives et des certificats de participation, ou dans des warrants ayant pour supports des titres de participation négociables de sociétés domiciliées ou exerçant l'essentiel de leurs activités économiques en Amérique du Nord.

Des critères financiers et des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) présideront à la sélection des placements.

Le Fonds investira au moins 60 % de son actif net (après déduction des liquidités) dans ces titres sur une base consolidée (investissements directs et indirects).

De plus, le Fonds investira au moins 75 % de son actif net dans des actions.

Les titres de créance ne représenteront pas plus de 15 % de son actif net.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des fonds sélectionnés selon différents critères qualitatifs et quantitatifs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments dérivés à des fins d'investissement, de gestion efficace de portefeuille ou de couverture.

Ce Fonds est géré activement et est comparé à l'indice MSCI USA TR Net à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque. Quoi qu'il en soit, la référence à cet indice ne saurait constituer un objectif ou une limitation dans le cadre de la gestion et de la composition du portefeuille, et le Fonds ne restreint pas son univers aux composantes de l'indice.

Aussi les performances peuvent-elles nettement dévier de celles de l'indice de référence.

La monnaie de référence du Fonds est USD.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et événements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

#### Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Les investissements en actions s'accompagnent de fluctuations significatives des cours dues, par exemple, aux informations négatives

liées à l'émetteur ou au marché. De plus, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement les risques de marché découlant de l'exposition aux Actions internationales.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après:

**Risque de contrepartie:** Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que le paiement, la livraison et le remboursement.

**Risque opérationnel et de dépôt:** Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

**Risque de crédit:** Ce risque est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements; les rétrogradations de la note d'une émission ou d'un émetteur peuvent entraîner une baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le Fonds a investi.

**Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).**

## Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.</i>	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,69 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôture le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut:

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

En cas de conversion d'actions, une commission maximum de 1,00% peut être facturée aux investisseurs.

**Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).**

## Performances passées



Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

La part a été lancée en janvier 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

## Informations pratiques

### Société de gestion

ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

### Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

### Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).

### Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF: [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com) et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

### Publication des prix

Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).

### Conversion d'Actions

Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en vigueur, les actionnaires sont

priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

### Informations spécifiques sur le Fonds

Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).

### Législation fiscale

Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

### Responsabilité

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2021.

## Informations clés pour l'investisseur

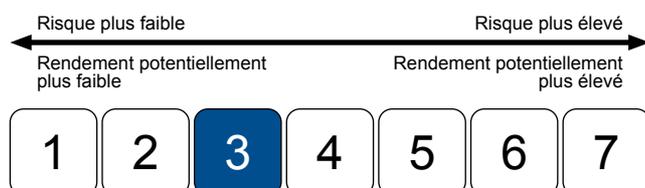
Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Helium Performance (le « sous-fonds »)**  
**Un sous-fonds de HELIUM FUND (le « fonds »)**  
**Part B-EUR (Code ISIN LU0912262275)**  
**Société de gestion : Syquant Capital SAS**

### Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment est un compartiment diversifié à gestion active qui vise à générer une performance absolue constante tout en maintenant un faible niveau de volatilité. Il n'existe donc aucun indice de référence officiel pour la performance. Toutefois, celle-ci peut être comparée rétroactivement sur une période de trois ans au Libor EUR à un mois (taux interbancaire offert à un mois en EUR).
- La réalisation de cet objectif passe par la mise en place de stratégies de gestions faiblement corrélées au comportement des marchés actions.
- Ces stratégies sont liées aux marchés des valeurs mobilières de tous secteurs, aux marchés à terme ou aux instruments financiers à composante optionnelle, principalement sur les zones géographiques Europe et Amérique du Nord.
- Les stratégies mises en place par le sous-fonds sont principalement axées sur les arbitrages sur fusions et acquisitions, les opérations sur titres, les arbitrages sur produits dérivés et les arbitrages Long / Short sur actions reposant sur des indicateurs techniques.
- L'allocation du portefeuille du sous-fonds entre les différentes stratégies dépend notamment des conditions de marché, et de leurs perspectives telles que la société de gestion les apprécie de manière discrétionnaire.
- Le sous-fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en actions des marchés internationaux y compris les pays émergents. La gestion sera discrétionnaire sans contrainte sectorielle, géographique ou de taille de capitalisation. Le risque de change lié à l'investissement dans des actifs non libellés en devise Euro pourra être couvert partiellement ou totalement.
- Le sous-fonds ne pourra investir plus de 10% de l'actif en parts et/ou actions d'OPCVM français ou européens.
- Le sous-fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire. La gestion sera discrétionnaire sans contrainte de rating et de répartition dette publique/dette privée.
- Le sous-fonds capitalise ses revenus.
- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées toutes les jours ouvrables avant 17 heures (heure Luxembourgeoise) par le dépositaire CACEIS Banque Luxembourg et exécutées sur la valorisation du prochain jour ouvrable.
- Recommandation : ce sous-fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les trois ans.

### Profil de risque et de rendement



- Cet indicateur se base sur des données historiques qui peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas un objectif ni une garantie et peut être amenée à changer au cours du temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement sans risque.
- Le sous-fonds présente un profil défensif en adéquation avec ses objectifs et sa politique d'investissement qui privilégie la performance absolue associée à un faible niveau de volatilité. C'est pourquoi il est classé dans la catégorie 3 au sens de l'indicateur ci-dessus.
- Risques importants pour le sous-fonds non pris en compte dans l'indicateur :
  - Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du fonds.
  - Risque opérationnel : Il représente le risque de défaillance ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du fonds.
  - Risque de crédit : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille du sous-fonds.

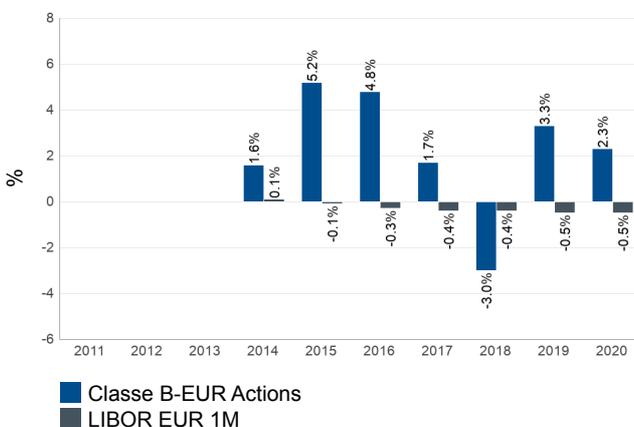
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du sous-fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.91%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	(20.00 % TTC au-dessus de Libor EUR 1M avec High Water Mark) 0.58 %

- Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des pourcentages maximum pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le remboursement de votre investissement ne vous soit payé. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie qu'il se verra appliqué.
- Le montant des frais courants est basé sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il intègre les frais de gestion et l'ensemble des frais courants, mais n'inclut pas la commission de performance.
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section « 12. Frais et Coûts » du prospectus le plus récent du fonds, disponible sur le site [www.syquant-capital.com](http://www.syquant-capital.com).
- Le montant de la commission de performance est basé sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées sur ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds y compris les commissions de surperformance.

Date de création de la part : 31 mai 2013

Devise de référence : EUR  
Les performances passées sont en EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Banque Luxembourg
- Société de gestion : Syquant Capital SAS
- Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet [www.syquant-capital.fr](http://www.syquant-capital.fr).
- Selon le régime fiscal applicable, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de titres du sous-fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller habituel ou de son distributeur.
- La responsabilité de Syquant Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le sous-fonds propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.
- Ce document d'information clé pour l'investisseur (DICI) est spécifique à cette part du fonds. D'autres DICI sont disponibles pour les autres parts commercialisées de ce fonds.
- Politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération mise en place au sein de la société de gestion, intégrant y compris la description des processus de détermination et d'attribution des rémunérations sont disponibles à l'emplacement suivant [www.syquant-capital.fr/en/regulatory-information/](http://www.syquant-capital.fr/en/regulatory-information/). Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès de la société.

Ce fonds OPCVM est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

La société de gestion Syquant Capital SAS est agréée en France et réglementée par l'AMF. (N° d'agrément GP 05000030 délivré le 27/09/2005).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2021.



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# US Equity Fund

**un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds, Catégorie A (EUR) (ISIN : LU1438969518)**  
Société de gestion : T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif** Augmenter la valeur de ses actions à long terme en accroissant la valeur de ses placements.

**Titres en portefeuille** Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans un portefeuille diversifié composé d'actions de sociétés situées aux Etats-Unis.

Le fonds peut faire appel à des dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

**Processus d'investissement** L'approche du gestionnaire d'investissement est la suivante :

- Cible des opportunités attrayantes dans tout l'univers des titres pouvant faire l'objet d'investissements, de style Growth ou Value.
- Utilise une plateforme d'analyse interne basée sur l'analyse fondamentale ainsi qu'une approche ascendante associée à une appréciation approfondie des évaluations.
- Intègre un processus de gestion active du risque à l'ensemble de son analyse.
- Evalue les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en particulier les plus susceptibles d'exercer une incidence importante sur la performance des titres détenus en portefeuille ou susceptibles de l'être. Les facteurs ESG, à l'instar des données financières, de l'évaluation, des données macroéconomiques et d'autres facteurs, sont pris en compte dans le processus et la décision d'investissement. Ils ne constituent pas l'unique facteur de décision d'investissement, mais font partie des nombreux éléments examinés au cours d'une analyse d'investissement.

**Classification SFDR** Le fonds n'est pas classé sous l'article 8 ou 9 mais applique l'intégration des facteurs ESG dans le processus d'investissement, conformément à l'article 6 du SFDR.

**Indice de référence** S&P 500 Index Net 30% Withholding Tax. Le gestionnaire d'investissement n'est limité par aucune pondération sectorielle et/ou d'un titre particulier par rapport à l'indice de référence et est totalement libre d'investir dans des titres absents du dit indice. Cela étant, il peut parfois arriver que la performance du fonds soit davantage alignée sur celle de l'indice de référence dans certaines conditions de marché.

**Utilisation de l'indice de référence** Comparaison de la performance.

**Devise de référence du portefeuille** USD

**Conçu pour** Les investisseurs qui prévoient d'investir à moyen ou long terme.

### Autres informations :

*Le revenu généré par le fonds est réinvesti et inclus dans la valeur de ses actions.*

*Les ordres d'achat, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités au cours de toute journée considérée comme un jour ouvré bancaire complet au Luxembourg.*

*Les ordres reçus et acceptés avant 13h00 (heure du Luxembourg) un jour ouvré sont généralement traités le jour même.*

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé | Risque plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La valeur d'un investissement dans le fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse. Lorsque vous vendez vos actions, leur valeur peut être inférieure au prix auquel vous les avez achetées. Si votre monnaie en tant qu'investisseur est différente de la monnaie de souscription du fonds, les fluctuations des taux de change sont susceptibles de diminuer tout gain d'investissement ou d'augmenter toute perte d'investissement.

Le rapport risque/rendement ci-dessus est basé sur la volatilité à moyen terme (variations effectives ou estimées du cours des actions du fonds sur cinq ans), mais il ne constitue pas un indicateur fiable du profil de risque/rendement futur. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le fonds se situe dans la catégorie indiquée car il investit dans un segment du marché dont la volatilité est moyennement élevée.

Le niveau de risque du fonds reflète les facteurs suivants:

- En tant que catégorie, les actions s'accompagnent de risques supérieurs à ceux des titres du marché monétaire et des obligations.

### PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ ORDINAIRES

Les principaux risques du fonds sont reflétés, partiellement tout du moins, par le rapport risque/rendement.

**Le risque ESG et de durabilité** peut se traduire par un impact négatif important sur la valeur d'un investissement et sur la performance du fonds.

**Le fonds de placement** présente certains risques auxquels un investisseur ne serait pas exposé s'il investissait directement sur les marchés.

### PRINCIPAUX RISQUES GÉNÉRALEMENT ASSOCIÉS À DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les principaux risques du fonds. Ils peuvent aussi l'exposer à d'autres risques tels que:

**Le risque opérationnel** peut causer des pertes en conséquence d'incidents créés par des personnes, des systèmes et/ou des processus.

Une description plus détaillée des risques qui s'appliquent au fonds figure à la section « Descriptions des risques » du prospectus.

## Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

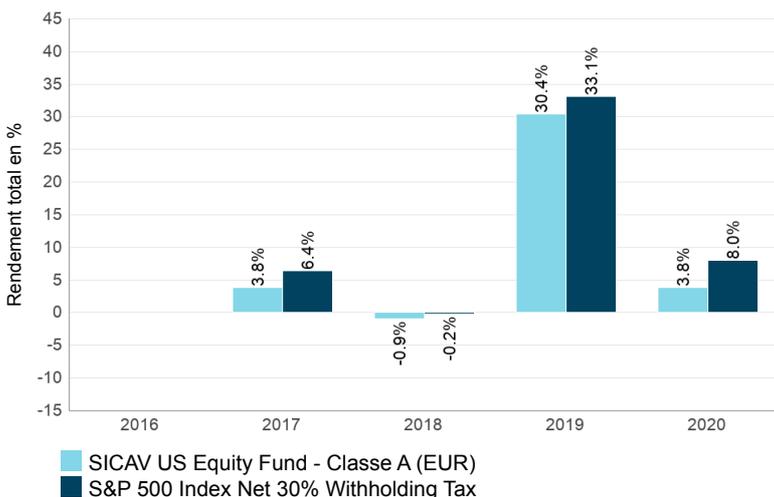
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.61%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués correspondent à des valeurs maximum. Ils peuvent être inférieurs dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre distributeur ou de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** se fonde sur les frais de la période clôturée en 12/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les coûts de transaction, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie versés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions dans un autre organisme de placement collectif.

**Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter les sections « NOTES SUR LES COÛTS DU FONDS » et « FRAIS » du prospectus du fonds, disponible sur le site [www.troweprice.com/sicavfunds](http://www.troweprice.com/sicavfunds).**

## Performances passées



La performance passée indiquée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le calcul des performances passées comprend tous les frais courants mais ne comprend pas les éventuels frais d'entrée.

Le fonds a commencé à émettre des actions en 2009. La classe a commencé à émettre des actions en 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR. Concernant les classes d'actions couvertes contre le risque de change, l'indice de référence peut être couvert dans la devise de la classe d'actions concernée.

## Informations pratiques

Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Des informations supplémentaires concernant le fonds ainsi que des exemplaires du prospectus, du dernier rapport annuel et de tout éventuel rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenus gratuitement auprès de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A. ou sur le site [www.troweprice.com/sicavfunds](http://www.troweprice.com/sicavfunds). Ces documents sont disponibles en anglais ainsi que dans d'autres langues (détail sur le site).

Les derniers cours des actions peuvent être obtenus auprès de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

La législation fiscale au Luxembourg, l'Etat membre de domiciliation du fonds, peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes au prospectus du fonds.

Les investisseurs du fonds sont habilités à échanger leurs actions au sein du fonds pour des actions d'un autre compartiment. Les informations concernant l'exercice de ce droit figurent dans la section « Conversion d'Actions » du prospectus.

Le présent document décrit un compartiment de la SICAV T. Rowe Price Funds et le prospectus ainsi que les rapports périodiques mentionnés dans ce document sont établis pour l'ensemble de la SICAV T. Rowe Price Funds. L'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Par conséquent, tout créancier indépendant ne peut exercer d'action que sur les engagements propres à un compartiment.

Les investisseurs peuvent obtenir des informations concernant les autres catégories du fonds dans l'annexe du prospectus décrivant ce fonds.

Les détails de la politique de rémunération la plus récente définissant les principaux éléments de la rémunération, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet à l'adresse [www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsar/remunerationpolicy](http://www.troweprice.com/trpluxembourgmanagementsar/remunerationpolicy). Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible sans frais au siège social de T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à r.l.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et est supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

La société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/11/2021.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### COMGEST GROWTH JAPAN

EUR R Acc Class (ISIN IE00BD1DJ122)

Un compartiment de Comgest Growth plc

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est d'accroître sa valeur (appréciation du capital) sur le long terme. Le Fonds entend atteindre cet objectif au travers d'investissements dans un portefeuille de sociétés de croissance sur le long terme et de qualité. Le Fonds investira au moins deux tiers de ses actifs dans des titres émis par des sociétés cotées ou négociées sur des marchés réglementés ayant leur siège social ou exerçant principalement leurs activités au Japon ou dans des titres émis ou garantis par le gouvernement japonais.

Alors que le Fonds investira principalement en actions et autres titres liés à des actions, il peut investir dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement japonais, si un tel investissement est réputé dans le meilleur intérêt des investisseurs.

Le Fonds est géré de manière dynamique. Ceci signifie que le gestionnaire du Fonds applique une analyse fondamentale détaillée afin de sélectionner les sociétés d'une manière discrétionnaire. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de valeurs de référence.

Dans le cadre des catégories d'actions qui ne sont pas de distribution, les revenus dégagés par le Fonds sont réinvestis dans leur totalité. Les catégories d'actions de distribution peuvent verser les revenus dégagés aux investisseurs par le biais de dividendes.

En raison de l'objectif à long terme du Fonds, ce dernier peut ne pas convenir aux investisseurs qui visent un horizon d'investissement inférieur à 5 ans.

Les Actions du Fonds s'échangent tout jour ouvrable à Dublin et où les marchés primaires au Japon sont ouverts. Vous pouvez passer des ordres d'achat ou de vente d'actions tout jour correspondant.

Le Fonds peut utiliser des contrats de change à terme afin de limiter l'effet des fluctuations des taux de change sur la valeur du Fonds. Les swaps de devises peuvent être utilisés dans le cadre de contrats de change à terme à échéance mobile.

La devise de base du Fonds est l'JPY.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur des risques et des rendements est calculé sur la base de la volatilité de la catégorie d'actions (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans.

Étant donné que cette catégorie d'actions compte moins de 5 années d'existence, des données simulées sur la performance seront utilisées.

L'indicateur des risques et des rendements :

- est fondé sur des données simulées de performance historiques et peut ne pas être une indication fiable pour l'avenir ;
- n'est pas garanti dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'une catégorie d'actions sans risque.

Votre investissement de départ n'est pas garanti.

La catégorie d'actions reflète les facteurs suivants :

- Une volatilité plus élevée peut découler d'investissements dans des actions, car leur valeur peut fluctuer davantage que celle d'autres instruments financiers, comme les obligations.
- Le Fonds peut investir dans des actions libellées dans des devises autres que la devise de la catégorie d'actions. Ceci peut entraîner une hausse ou une baisse de la valeur de la catégorie d'actions en raison des fluctuations des taux de change.

Les risques du Fonds qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur comprennent :

**Risque de contrepartie** : Le Fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie et ne pas être en mesure de remplir ses obligations contractuelles.

Une description plus détaillée des risques figure à la section « Facteurs de risque » du prospectus.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

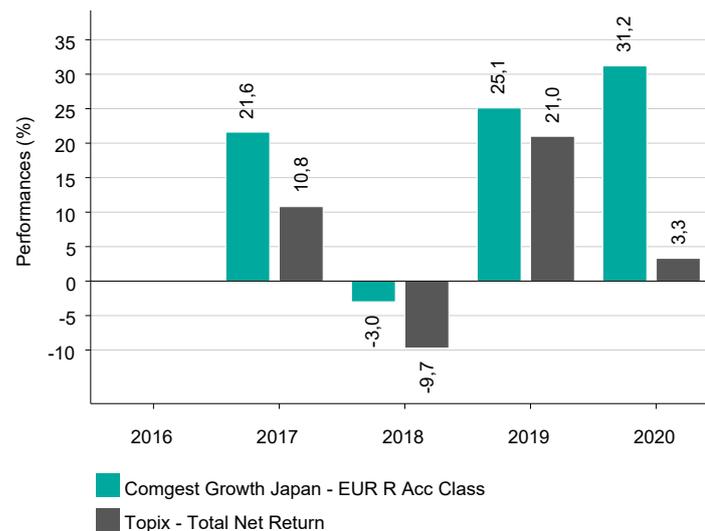
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur concernant le montant réel qu'il peut appliquer.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,75%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

Les frais courants sont basés sur les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les frais d'intermédiation du Fonds.

**Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur le site [www.comgest.com](http://www.comgest.com).**

## Performances passées



Les performances passées ne sont pas une indication fiable pour l'avenir.

Les résultats de performance comprennent des frais courants pris sur le Fonds, mais ne comprennent pas tous les frais d'entrée que vous pouvez avoir à payer.

La catégorie d'actions a été créée en 2016.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

## Informations pratiques

Dépositaire : RBC Investor Services Bank S.A., succursale de Dublin

Comgest Growth PLC (la « Société ») est une SICAV constituée de plusieurs compartiments. Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres compartiments de la SICAV. Cependant, d'autres juridictions peuvent ne pas reconnaître nécessairement cette séparation. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la Société dans son ensemble. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur se réfère à un compartiment de la Société.

Les informations suivantes sont disponibles gratuitement sur le site [www.comgest.com](http://www.comgest.com) :

- Le prospectus, les rapports annuel et semestriel de la Société. Le présent prospectus est disponible en anglais, français et allemand. Des exemplaires papier peuvent être demandés par écrit à la Société de gestion (Comgest Asset Management International Limited, 46 St. Stephen's Green, Dublin 2, Irlande) ou à l'Agent administratif.
- Détails de la politique de rémunération actuelle de la Société. La politique de rémunération, comprenant une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages et l'identité des personnes responsables de leur attribution, est disponible sur le site internet de Comgest suivant : [https://www.comgest.com/shared\\_data/Comgest\\_Growth\\_plc\\_Remuneration\\_Policy](https://www.comgest.com/shared_data/Comgest_Growth_plc_Remuneration_Policy). Des exemplaires papier peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.
- Les informations concernant les autres catégories d'actions du présent Fonds ou des autres compartiments de la Société.
- Cours de l'action.

Vous pouvez passer des ordres d'achat, de vente ou d'arbitrage d'actions directement auprès de l'Agent administratif (RBC Investor Services Ireland Limited, 4th Floor, One George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, Irlande). Pour toute question, veuillez contacter : Dublin\_TA\_Customer\_Support@rbc.com/Tél. : + 353 1 4406 555.

De plus amples informations concernant l'arbitrage d'autres catégories d'actions sont reprises à la section « Arbitrage » du prospectus.

La législation fiscale du pays de constitution de la Société (Irlande) peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter votre conseiller financier ou professionnel pour obtenir de plus amples informations sur la fiscalité.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Absolute Return Equity Market Neutral, un compartiment de la SICAV Candriam Absolute Return

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1819523264

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

1. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement :

- Actions - et/ou valeurs assimilables à des actions - de sociétés des pays développés et/ou de sociétés des pays émergents, de toute capitalisation ;

- Contrats à terme (futures, options et swaps) sur marché réglementé ou de gré à gré. Ces produits sont utilisés dans un but d'exposition, d'arbitrage ou de couverture. Les sous-jacents de ces instruments financiers dérivés peuvent être des :

\* Actions et/ou valeurs assimilables à des actions

\* Indices d'actions

\* Parts d'organismes de placement collectif

\* Devises, dans un but de couverture

- Opérations de prêt de titres ;

- Exchange traded notes sur indices d'actions ;

- Parts d'organismes de placement collectif.

2. Dans le cadre de la gestion des liquidités :

- Instruments du marché monétaire, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation, émis par tous types d'émetteurs ;

- Opérations de prise en pension et mise en pension;

- Opération d'emprunt de titres ;

- Obligations et autres titres de créance, dont la notation court terme est au minimum A-2 à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation, émis par tous types d'émetteurs ;

- Valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire équivalents à ceux décrits ci-dessus, dépôts ou liquidités.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds s'inscrit dans un style de gestion dit « Equity Market Neutral », c'est-à-dire que, en

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

• Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

• Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.

• La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

• Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

fonction des opportunités d'investissement qu'il identifie et d'analyses quantitatives et qualitatives, le Gestionnaire prendra simultanément des positions à l'achat sur des actions dont il pense qu'elles ont toutes choses égales par ailleurs le potentiel de s'apprécier et des positions à la vente sur d'autres actions. Ce style de gestion permet de garder une exposition nette limitée au marché actions.

Pour plus d'informations sur l'identification des opportunités d'investissement et les analyses quantitatives et qualitatives, veuillez vous référer au prospectus.

Le Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** €STR Capitalisé (Euro Short Term Rate)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'€STR représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euros.

Utilisation de l'indice:

- à des fins de comparaison de performance,

- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

• **Risque d'arbitrage:** Le fonds pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écart de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser

• **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

• **Risque de durabilité:** fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.73%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	2.84% - (Le pourcentage représente le montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice et correspondant à 20% par an de tout rendement réalisé par le fonds qui dépasse la valeur de référence définie pour cette commission à savoir Eonia Capitalised flooré à 0). La commission de performance assujettie à une high water mark. À partir du 01/01/2022, mise en place d'une commission de surperformance de 20% calculée selon la méthodologie High Water Mark Permanent basée sur la surperformance de la VNI par rapport à l'indicateur de référence, à savoir €STR Capitalisé flooré à « 0 » et dont les conditions sont définies dans le prospectus.

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

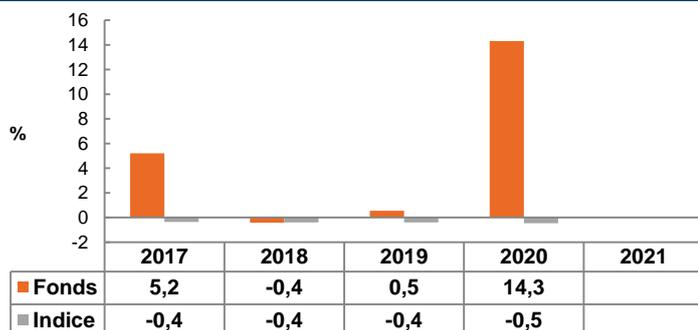
### Frais courants:

Le chiffre communiqué est une estimation reflétant la situation actuelle des frais courants. Pour chaque exercice, le rapport annuel donnera le montant exact des frais encourus.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présentent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2018.

**Devise:** EUR.

**Indice:** €STR Capitalisé (Euro Short Term Rate). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour l'(es) année(s) correspondante(s). Les performances affichées avant 2019 sont celles de Candriam Alternative Equity Market Neutral C Cap. [LU1246236779], absorbé le 18/01/2019.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Absolute Return. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces

documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2022.



## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué

Frais courants	2,15 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques

Commission de performance	10,00 % de la surperformance par rapport au EURO STOXX Index (Net Return) EUR.
---------------------------	--

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vos frais soient inférieurs. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître les frais réels.

Le **montant des frais courants** se fonde sur les dépenses de l'exercice clôturé en décembre 2020.

Ce chiffre est susceptible de varier d'une année sur l'autre. Il ne prend pas en compte :

- Les commissions de performance.
- Les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts dans d'autres organismes de placement collectif.

Au dernier exercice financier clôturé en décembre 2020, la commission de performance s'élevait à 0,37 %.

Pour toute information complémentaire relative aux frais, veuillez vous reporter à la section « **Commissions et Frais** » du Prospectus.

## Performances passées



- Veuillez noter que les performances passées ne constituent pas une indication fiable des résultats futurs.
- Les performances passées sont calculées en Euro.
- La performance du Fonds ne réplique pas celle de l'Indice de référence.
- L'incidence des frais et des commissions sur les performances passées a été intégrée mais les frais d'entrée sont exclus.
- Le Fonds a été lancé le 10 juillet 2017. Cette catégorie a été activée le 31 janvier 2019.

L'indice EURO STOXX et les données qui le constituent sont fournis par \*STOXX Limited (« STOXX »). STOXX n'a été d'aucune manière impliquée dans la création de toutes informations communiquées et ne concède aucune garantie, et décline toute responsabilité (du fait de négligences ou d'autres circonstances) – eu égard, entre autres, à l'exactitude, l'adéquation, la justesse, l'exhaustivité, l'actualité ou l'efficacité pour une finalité quelconque – qui s'y rapporte ou au titre de quelconques erreurs, omissions ou interruptions de disponibilité de l'indice EURO STOXX ou de ses données. Toute diffusion ou autre distribution de telles informations appartenant à STOXX est interdite.

## Informations pratiques

- Les présentes informations clés pour l'investisseur sont spécifiques à cette Catégorie d'actions. D'autres Catégories d'actions sont disponibles pour ce Fonds, comme cela est décrit dans le prospectus de la Société.
- **Dépositaire** : Les actifs du Fonds sont détenus auprès de HSBC Continental Europe, Luxembourg et sont ségrégués des actifs des autres compartiments de la Société. Les actifs du Fonds ne peuvent pas être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- **Informations complémentaires et cours disponibles** : Des informations complémentaires sur la Société (y compris le Prospectus actuel et le Rapport annuel le plus récent) sont disponibles en anglais. Des informations sur le Fonds et d'autres Catégories d'actions (y compris les derniers cours des actions et les traductions du présent document) sont disponibles gratuitement sur [www.elevacapital.com](http://www.elevacapital.com) ou sur demande écrite adressée à la Société de gestion, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, France, ou bien par email à l'adresse [info@elevacapital.com](mailto:info@elevacapital.com).
- **Politique de rémunération** : Une version papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et des personnes chargées d'attribuer les rémunérations et avantages, est disponible sans frais sur demande. Une description détaillée de la politique est également disponible dans le prospectus de la société.
- **Fiscalité** : La Société est soumise à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds.
- **Responsabilité** : La responsabilité d'Eleva Capital S.A.S. ne saurait être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document et qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes par rapport aux parties correspondantes du prospectus de la Société.
- **Informations spécifiques** : Vous avez la possibilité de convertir vos actions, que ce soit dans la même catégorie d'actions, une autre catégorie d'actions ou un autre compartiment, à condition de respecter certains critères. Des informations complémentaires figurent à la section « Conversions » de l'Annexe correspondante du Prospectus de la Société.
- De plus amples informations sur les facteurs de durabilité de ce produit sont disponibles dans le prospectus ou sur notre site Internet à l'adresse [www.elevacapital.com](http://www.elevacapital.com)

La Société est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Eleva Capital S.A.S. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes au 17 février 2021.

## Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AMUNDI FUNDS OPTIMAL YIELD - E2 EUR Un Compartiment de la SICAV AMUNDI FUNDS

Code ISIN : (C) LU1883337377

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

#### Objectifs et Politique d'investissement

Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'Article 8 du Règlement « Disclosure ».

Chercher à augmenter la valeur de votre investissement et à procurer des revenus pendant la période de détention recommandée.

Le Compartiment investit principalement dans des obligations de type « below-investment grade » du monde entier, y compris des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des titres du marché monétaire et peut investir jusqu'à 20 % dans des titres convertibles, jusqu'à 10 % dans des obligations convertibles conditionnelles et, accessoirement, dans des actions. Les investissements du Compartiment resteront principalement libellés en euros. À des fins défensives temporaires, le Compartiment peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des liquidités ou des obligations des États membres de l'UE dont la devise nationale est l'euro. L'exposition du Compartiment aux Titres en difficulté se limite à 15 % de ses actifs.

Le Compartiment a recours à des instruments dérivés à des fins de réduction de différents risques, de gestion efficace de portefeuille et d'exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés axés sur le crédit, les taux d'intérêt et le change). Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés pour obtenir une exposition à des indices de prêts éligibles, jusqu'à 10 % de son actif.

**Indice de référence** : Le Compartiment est activement géré et utilise l'Indice Euro Short Term Rate (ESTER) a posteriori en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne l'indice de référence de la commission de performance utilisé par les classes d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à cet Indice de référence qui limite la constitution du portefeuille. Le Compartiment n'a pas désigné l'Indice de référence comme indice de référence aux fins du Règlement « Disclosure ».

**Processus de gestion** : Le Compartiment intègre des Facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail dans la section « Investissement durable » du Prospectus. Le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyses de marché et d'analyses d'émetteurs d'obligations individuels afin d'identifier les obligations qui semblent plus solvables que ne l'indique leur notation. Le Compartiment cherche à obtenir une notation ESG pour son portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

L'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 4 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'UCITS.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations haut rendement sur lequel il est investi.

Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.

La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

- **Risque de liquidité** : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
  - **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - **Risque opérationnel** : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
  - **Risques liés aux Marchés émergents** : Certains des pays dans lesquels nous investissons peuvent présenter des risques politiques, juridiques, économiques et de liquidité plus élevés que les investissements dans des pays plus développés.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

## Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 4,00%

**Frais de sortie** Néant

**Frais de conversion** 1,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année.

**Frais courants** 1,45 %

### Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.

**Les commissions de surperformance** Néant

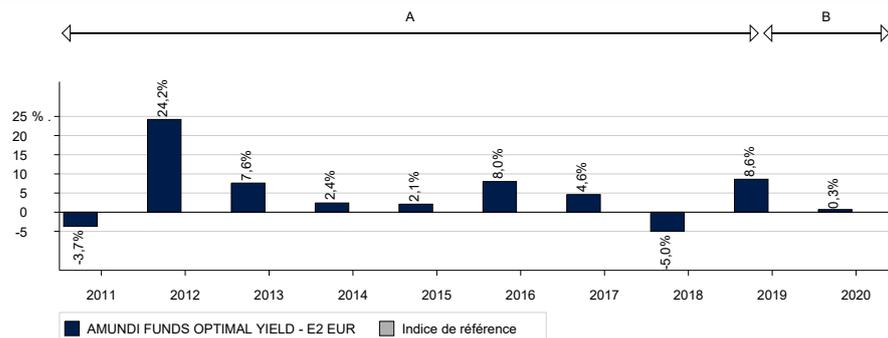
Les **frais d'entrée** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 juin 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site: [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

## Performances passées



A : Le Compartiment a été créé en vue d'absorber AMUNDI FUNDS II OPTIMAL YIELD. Sa performance est fondée sur celle du Compartiment absorbé, qui poursuit la même politique d'investissement, est géré par la même équipe de gestion d'investissement et a adopté une structure de commission similaire. Lancement du Compartiment absorbé : 2005.  
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement.

Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été lancé le 7 juin 2019. La Classe d'actions a été lancée le 7 juin 2019.

La devise de référence est l'euro.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.

Toute information complémentaire sur l'UCITS (prospectus, rapports périodiques) est disponible en anglais, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet: <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi> et un exemplaire papier sera disponible sans frais et sur demande.

Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.

Ce document décrit un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.

La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.

La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

\*\*\*\*\*

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg ([www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)).

Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1 décembre 2021.